



Dépêche 1056

Comité Technique Paritaire Central (CTPC) du 26 mai 2010 :

Les déclarations de la CFDT

Vous trouverez en cliquant sur les liens ci-après, l'ensemble des déclarations effectuées par notre organisation aujourd'hui à Montreuil pendant le CTPC où sont présentes toutes les organisations syndicales douanières à l'exception de la CGT.

Concernant le point particulier des mutations actuellement discuté, **face aux fortes interventions de la CFDT**, soutenue par les autres syndicats, **le directeur général a retiré une des dispositions** les plus désagréables envisagées au titre du futur RP Mutation.

Ainsi, le blocage des mutations vers les DOM-TOM à compter de 55 ans en SU et 60 ans en OP/CO ne verra pas le jour.

A Montreuil, le 26 mai 2010.